

La filière TMD

La filière TMD a été créée en 1977 pour les élèves de conservatoires, musiciens ou danseurs, se destinant à devenir des professionnels du monde artistique. Une fois engagé dans cette section, il est souvent difficile de changer d'orientation. Jusqu'à présent, cette série conduisait majoritairement à des métiers artistiques et pouvait déboucher sur des études universitaires en musicologie. Désormais elle doit être adaptée pour préparer les élèves à intégrer les pôles supérieurs, et par conséquent une filière universitaire LMD.

FUSE interroge les enjeux et les obstacles :

- La nécessité de conserver les spécificités à la fois en termes de cursus et de diplôme
- Le maintien absolu d'une scolarisation pour des jeunes artistes au profil souvent atypique
- Le maintien d'un dispositif spécifique dans le cadre de la réforme des lycées
- La nécessité de valoriser les compétences artistiques de ces jeunes dans leur cursus scolaire

Une filière qui valorise les compétences artistiques à égalité avec les matières générales

La spécificité du bac TMD explique sans doute l'effectif qu'il représente : 305 candidats au bac étaient recensés en 2006, 303 en 2007, 346 en 2008 (92,2 % de reçus).

Cette valorisation se retrouve dans les coefficients du bac, où matières artistiques et générales sont à parité. De ce fait, le taux de réussite au bac, très élevé (plus de 90% chaque année), est obtenu avec une population d'élèves de niveau scolaire hétérogène.

Du temps disponible pour le travail personnel

Musiciens et danseurs doivent être formés dès l'enfance, avec une charge de travail personnelle qui croît avec l'avancée dans les cycles de conservatoire. La section TMD apporte une réponse pertinente à ce besoin de temps disponible : une charge horaire limitée et un travail personnel attendu sur les matières scolaires, adapté.

Jusqu'à la rentrée dernière, elle offrait un véritable mi-temps. Cependant, les introductions de cours supplémentaires à l'occasion de la réforme des lycées en cours a alourdi les horaires à tel point que l'on peut s'inquiéter d'une charge qui dénature l'esprit de ce dispositif.

Une filière mal-aimée

On constate une véritable difficulté à motiver les élèves pour les matières d'enseignement général ; cette difficulté est accentuée par la mauvaise perception qu'ont les adultes éducateurs et enseignants de cette filière, leur discours n'étant pas porteur. Cette filière, mal perçue, engendre une indulgence, voir une indifférence du corps enseignant sur le manque d'implication des élèves. Les enseignants finissent également par se démotiver, ce que les élèves ressentent fortement.

Par ailleurs, certaines matières enseignées ne sont pas sanctionnées à l'examen : choix entre maths/ physique ou philo, et histoire de l'art uniquement au rattrapage. Ce choix pour des matières fortement dotées en heures, incite à une démotivation des élèves. Enfin, le programme de mathématique est trop lourd en seconde et en première, au contraire de celui de terminale.

La concertation entre lycée et conservatoire est insuffisante. Les deux équipes pédagogiques « partenaires » s'ignorent très souvent : le conservatoire ne montre pas toujours une vraie reconnaissance pour le cursus d'enseignement général, et les professeurs de lycée méconnaissent les cursus et les exigences du conservatoire.

Enfin, on note un véritable manque en matière de conseils d'orientation : en 3^{ème}, les discours sont trop souvent de dénigrement et dénotent une méconnaissance à la fois de cette filière, et des métiers artistiques. Au niveau du lycée, ce manque est également dommageable avec une absence de conseils pertinents pour aider les jeunes à faire leurs choix post-bac.

Redynamiser la filière TMD

Une redynamisation passe nécessairement par l'information et la formation des adultes : donner aux conseillers d'orientation, aux professeurs de lycée et aux instances de Direction, une meilleure information sur le cursus de l'enseignement artistique.

Il faut une reconnaissance mutuelle entre les deux structures, afin de pouvoir considérer le parcours de l'élève artiste dans sa globalité : l'équipe pédagogique du lycée doit pouvoir situer le niveau de l'élève au sein de son cursus artistique, l'équipe pédagogique du conservatoire doit prendre la mesure de la réforme de l'enseignement qui désormais amène les élèves à l'université (ce qui était plus rare auparavant).

Dans le même temps, pour s'assurer que les élèves accordent une importance égale à chaque domaine, on pourrait envisager d'imposer une moyenne minimum pour les deux corpus (par exemple une moyenne minimum de 8/20 en enseignement général et artistique pour valider l'examen) et de sanctionner chaque matière étudiée par une épreuve orale ou écrite, ou un contrôle continu.

L'ajout de nouvelles matières à la rentrée 2010 doit conduire à repenser programmes et volumes horaires afin de conserver son équilibre à cette filière.

Une filière en voie de disparition ?

Si la filière technologique disparaissait, comme cela est régulièrement évoqué, elle ne pourrait pas être remplacée par la filière L musique option lourde telle qu'elle existe aujourd'hui et encore moins par un bac pro, car les études musicales sont maintenant intégrées au schéma LMD. Il faudrait donc un nouveau dispositif avec les lignes directrices suivantes :

- être encadré par des directives nationales et non de simples conventions ;
- apporter des bases de culture générale mais aussi méthodologie et savoir permettant d'aborder des études universitaires longues ;
- permettre un véritable aménagement du temps de l'élève qui prenne en compte les exigences du cursus artistique en temps de cours et en temps de travail personnel ;
- conserver un volume de travail sensiblement le même que celui demandé actuellement en section TMD ;
- être accessible et réparti sur le territoire ;
- maintenir la parité des coefficients entre enseignements artistique et général ;
- accompagner ce dispositif de filières en double cursus dans les sections L et S, avec allègement d'horaires, encadrées par des directives nationales et non de simples conventions.

Les recommandations de FUSE :

- Maintenir cette filière, en la valorisant et en préservant son équilibre horaire.
- Associer à ce dispositif des bourses spécifiques (aide aux frais de déplacement) et un accueil en internat adapté (pour que l'élève ait du temps et des lieux dédiés à la pratique personnelle artistique)
- En cas de disparition de la filière, prendre le temps de la concertation avec les usagers de conservatoires
- Préserver les atouts de cette filière quoiqu'il arrive